

## COMMENT ENREGISTRER VOTRE ANIMAL

Pour enregistrer votre animal, quatre options s'offrent à vous.



### 1 Remplissez le formulaire d'enregistrement disponible

**en ligne** à [spaestrie.qc.ca](http://spaestrie.qc.ca) (bouton *Enregistrez votre animal* situé à droite en page d'accueil) et retournez-le à la SPA de l'Estrie. Nous vous ferons parvenir par la poste le médaillon de votre animal, accompagné de la facture de cet enregistrement. Celle-ci fera foi du certificat d'enregistrement.



### 2 Remplissez le formulaire d'enregistrement situé à l'endos du présent feuillet

et postez-le à la SPA de l'Estrie, en incluant votre paiement. Si votre animal est stérilisé, n'oubliez pas d'inclure la preuve de stérilisation fournie par votre vétérinaire. Nous vous ferons parvenir par la poste le médaillon de votre animal, accompagné du reçu de cet enregistrement. Celui-ci fera foi du certificat d'enregistrement.



### 3 Communiquez avec la SPA de l'Estrie

au 819 821-4727 (option 4), du lundi au vendredi entre 10 h et 17 h.



### 4 Présentez-vous au refuge de la SPA de l'Estrie,

du lundi au samedi entre 10 h et 17 h.



Vous devez procéder à l'enregistrement de votre animal dans les **15 jours suivant la réception de cette trousse.**

#### Vous avez des questions?

Consultez notre site web à [spaestrie.qc.ca](http://spaestrie.qc.ca) à la section *Licences* située sous le menu « Nos services » ou communiquez avec nous au **819 821-4727, option 4.**

# RECENSEMENT

## Licence obligatoire pour les chats et les chiens

Votre municipalité a mandaté la Société protectrice des animaux (SPA) de l'Estrie pour assurer le contrôle et l'enregistrement des chats et des chiens.

La SPA de l'Estrie procède actuellement au recensement de tous les animaux de compagnie de votre municipalité.



Si vous avez un chat ou un chien qui n'a pas son médaillon d'identification de la SPA de l'Estrie, vous êtes prié de l'enregistrer en suivant la procédure décrite dans le présent feuillet. Vous pouvez également communiquer avec nous au 819 821-4727, option 4.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Le Département des licences

## LE RESPECT DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Une question de civisme, un objectif d'harmonie.

Respecter les règlements municipaux, c'est une question de civisme et d'harmonie. Cela fait de vous un gardien responsable et un citoyen respectueux des autres personnes qui partagent le même territoire.

Voici les incontournables...

### Obligation de tenir votre chien en laisse.

Il est défendu de laisser un chien en liberté. Hors des limites du bâtiment, du logement ou du terrain de son gardien, un chien doit être tenu en laisse et être accompagné d'une personne qui en a le contrôle.



### Obligation de ramasser les matières fécales de votre chien.

Le gardien d'un chien doit immédiatement enlever les matières fécales produites par son animal et en disposer d'une manière hygiénique.



Le fait de ne pas se conformer à l'un ou l'autre des règlements municipaux concernant les animaux de compagnie peut entraîner l'émission d'un constat d'infraction.

# Recenser, pour mieux protéger!



La Société protectrice des animaux de l'Estrie procède actuellement au **RECENSEMENT** de tous les animaux de compagnie de votre municipalité.



Cet exercice vous permettra d'enregistrer votre chat ou votre chien, tel que l'exige le règlement municipal du Canton de Stanstead, et ce, depuis 2014.

### Pour garder sa trace : faites-lui porter son médaillon!

Si votre animal s'égare, le médaillon de la SPA de l'Estrie est le meilleur moyen de lui assurer un retour rapide à la maison. Grâce à ce médaillon, il nous sera possible de communiquer avec vous dès qu'une personne trouvera votre animal ou lorsque celui-ci sera apporté à notre refuge. Vous pourrez alors le récupérer en toute quiétude.



### Vous avez perdu votre animal?

- Communiquez avec nous sans tarder!**  
Dès que vous constatez que votre animal manque à l'appel (idéalement dans les 24 heures suivant sa disparition), communiquez avec nous au **819 821-4727 (option 3)** et ce, même s'il portait son médaillon; il se peut qu'il l'ait perdu lors de sa fugue ou que quelqu'un le lui ait enlevé.



### Et s'il ne le portait pas?

Si votre animal s'égare et qu'il ne porte pas son médaillon, ses chances de vous retrouver sont grandement diminuées. Non identifié, votre animal risque d'être gardé par un citoyen le croyant sans famille.

Dans le meilleur des cas, il sera apporté à notre refuge; comment alors vous retracer s'il ne porte aucune identification?

Dans le pire des cas, s'il est blessé et qu'il n'est pas identifié, comment vous trouver?

- Faites-nous également parvenir une photo** de votre animal ainsi qu'une description détaillée à [infos@spaestrie.qc.ca](mailto:infos@spaestrie.qc.ca) ou directement à notre refuge, du lundi au samedi entre 10 h et 17 h.

UN ANIMAL SANS MÉDAILLON qui se retrouve à notre refuge est gardé pour une période de **72 HEURES**, dans l'attente que sa famille le réclame. Après ce délai, il sera placé à l'adoption.

Voilà pourquoi il importe de nous appeler rapidement; plus vous attendez avant de signaler la disparition de votre animal, plus vos chances de le retrouver diminuent.



### Enregistrer votre animal de compagnie pour mieux le PROTÉGER!

En enregistrant votre animal, vous vous conformez à la réglementation municipale, mais surtout, vous le protégez en cas de fugue, d'égarement ou de blessure.

### Une protection efficace à PEU DE FRAIS!

#### Tarification annuelle <sup>1</sup>

- Chat stérilisé : 25 \$ \*
- Chat non stérilisé : 35 \$
- Chien stérilisé : 35 \$ \*
- Chien non stérilisé : 45 \$

<sup>1</sup> L'enregistrement de votre animal de compagnie sera exceptionnellement valide pour 2016 et 2017.

\* Preuve de stérilisation requise (fournie par votre vétérinaire)

**Un animal enregistré et identifié nous permet de VOUS AIDER rapidement si un malheureux incident survenait.**



819 821-4727, option 4  
[licences@spaestrie.qc.ca](mailto:licences@spaestrie.qc.ca)

#### COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE :

Nom : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 App. : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_  
 Tél. rés. : \_\_\_\_\_  
 Tél. bur. : \_\_\_\_\_  
 Date de naissance : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
 Signature (obligatoire) : \_\_\_\_\_  
 Date : \_\_\_\_\_

FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT DE VOS ANIMAUX DE COMPAGNIE

	1 <sup>er</sup> animal	2 <sup>e</sup> animal	3 <sup>e</sup> animal	4 <sup>e</sup> animal
Chat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Race				
Nom				
Âge				
Sexe	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F
Couleur				
Date de naissance	_____ / _____ / _____	_____ / _____ / _____	_____ / _____ / _____	_____ / _____ / _____
Stérilisé*	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

\*SVP, nous fournir une preuve de stérilisation de votre clinique vétérinaire.

Retournez SVP ce formulaire complété et la preuve de stérilisation (s'il y a lieu) à la SPA de l'Estrie dans l'enveloppe-retour fournie à cet effet.

**Merci de votre collaboration!**

